

DISPOSITIF CULTURELAB 2018

Une expérience unique au sein du plus cinéphile festival de cinéma en France dans un cadre historique

Comme chaque année, le Festival International du Film de La Rochelle, en collaboration avec l'Auberge de Jeunesse de La Rochelle, propose à 15 étudiants et jeunes professionnels du secteur culturel et cinématographique du monde entier de venir découvrir son univers.

Du 29 juin au 8 juillet 2018, le Festival leur prépare un programme spécifique pour vivre ces 10 jours en immersion totale avec :

- Des projections de films de qualité et la participation à l'ensemble des événements du Festival
- Des cours quotidiens de critiques cinématographiques en français avec **Thierry Méranger** des *Cahiers du Cinéma* (1h/jour)
- Des rencontres exclusives avec des professionnels du cinéma (distributeurs, producteurs, exploitants de salles, techniciens, animateurs cinéma, cinéastes...)
- Une immersion dans les coulisses de l'organisation du Festival (rencontres avec les membres de l'équipe)
- La rédaction d'articles de fond, la tenue d'un blog : fifrblog.tumblr.com
- Une visite guidée de cabine de projection
- Des sorties culturelles et de loisirs

Les participants auront l'opportunité de développer leurs compétences professionnelles et linguistiques ainsi que leur culture cinématographique.



À QUI S'ADRESSE CULTURELAB ?

Les étudiants et jeunes professionnels de **18 à 30 ans** de tous les métiers du secteur culturel et cinématographique ayant le niveau de français **DELF B1**, hors résidents en France métropolitaine peuvent postuler (dans la limite des places disponibles).

INSCRIPTION

Les institutions et organismes culturels doivent nous faire parvenir un dossier complet pour chacun des candidats avant le 30 avril 2018.

- La fiche d'inscription remplie avec le plus grand soin
- Le coût du séjour est de 1250€*

CONTACT FIFLR

Maëlle ROLAND
+ 33 (0)5 46 52 28 96
culturelab@festival-larochelle.org

*Coût à la charge des institutions et organismes culturels. Ce coût couvre l'ensemble de la prise en charge des participants pendant les 10 jours (hors transport jusqu'à La Rochelle). L'intégralité du montant sera à régler au plus tard 2 semaines avant le début du séjour. Les détails seront communiqués après le 30 avril.



LA VIDÉO DE L'ÉDITION 2017